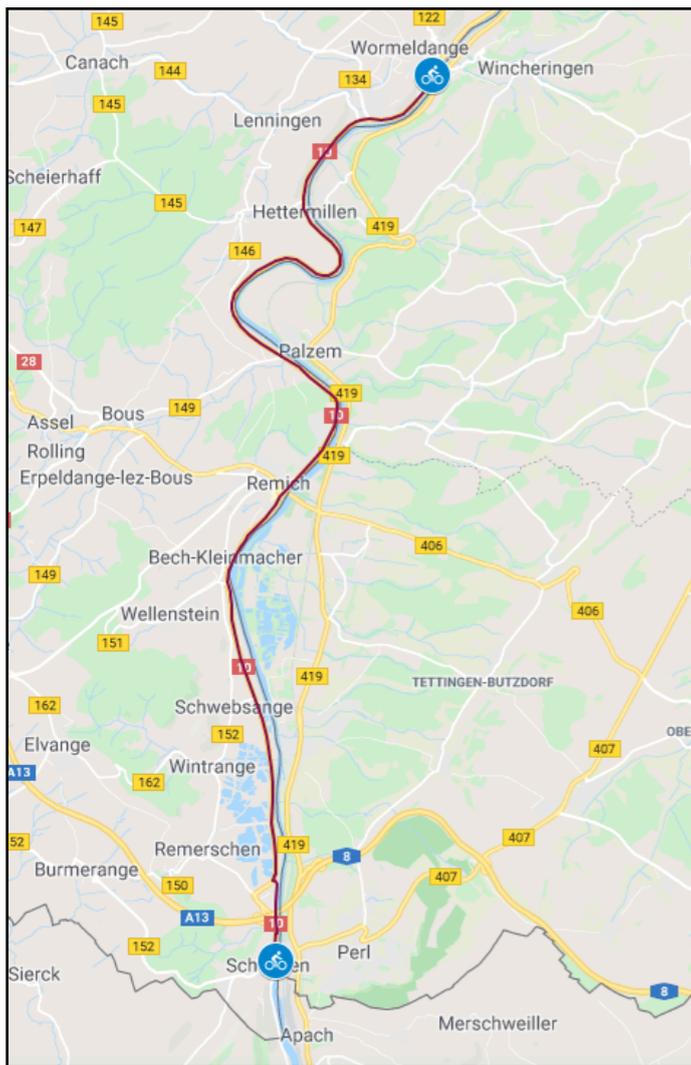


PC3 des Trois Rivières

1ère étape : de Schengen à Wormeldange



L-PC03-1 Schengen-Wormeldange ×

19.87 km
Distance

--
Vitesse moyenne

--
Objectif de temps

Cyclisme sur route
Type de parcours

Altitude

102 m Gain d'altitude
104 m Perte d'altitude



Développer

Public : disponible pour tout le monde. [Rendre privé](#)

- [En savoir plus](#)

★ Partagez Envoyer vers l'appareil

L-PC03-1 Schengen-Wormeldange

19.87 km
Distance

--
Vitesse moyenne

--
Objectif de temps

Cyclisme sur route
Type de parcours

Altitude

102 m Gain d'altitude
104 m Perte d'altitude



Développer

Public : disponible pour tout le monde. [Rendre privé](#)

- [En savoir plus](#)

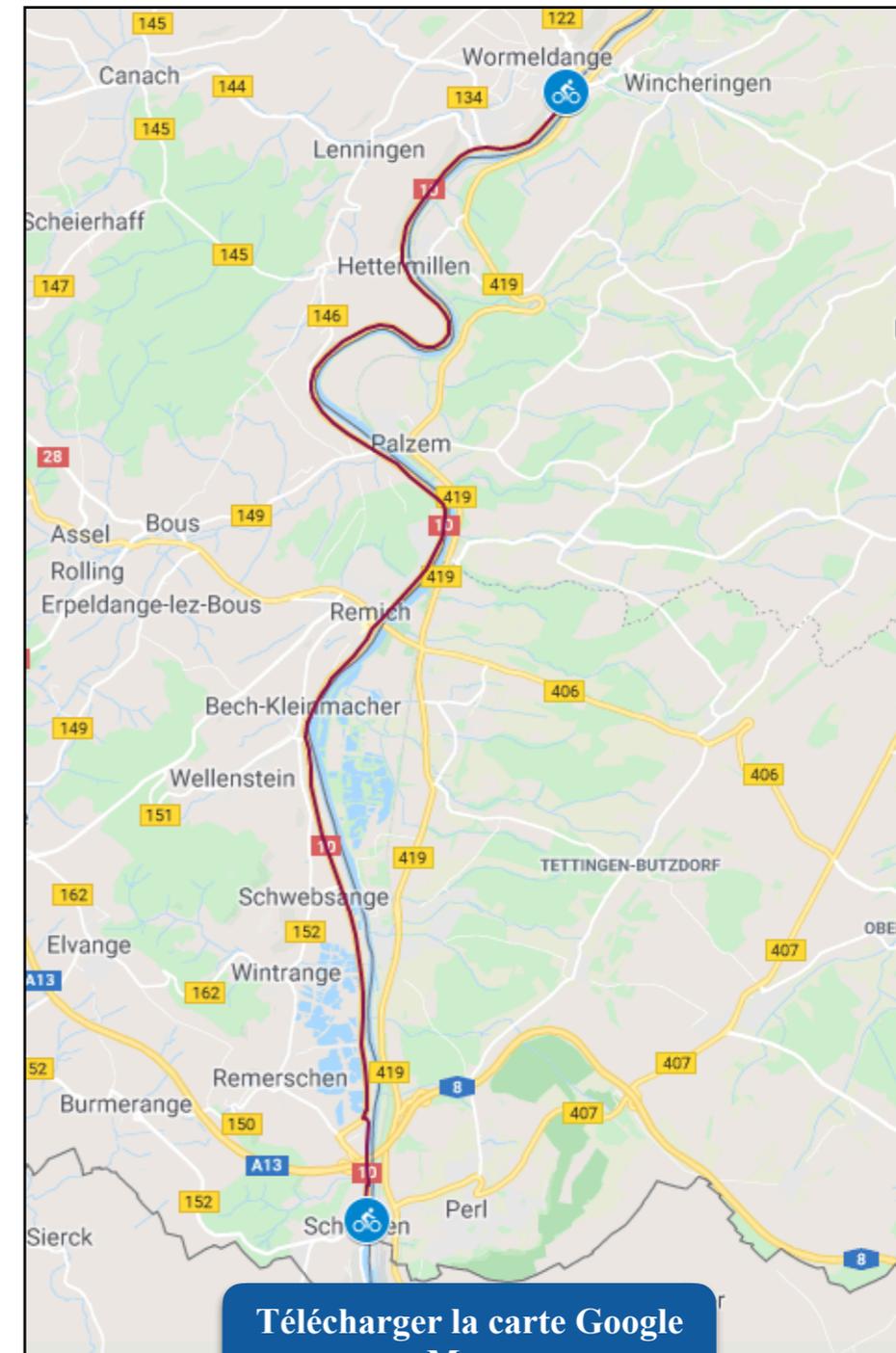
★ [Télécharger la trace gpx](#)

Informations générales

Départ : Schengen (49,47177-6,36662)
Arrivée : Wormeldange (49,60763-6,4034)
Distance : 20 km
Difficulté : voir profil gpx ci-contre

Villes et villages traversés:

Schengen (km 0), Remerschen (km 2,0), Schwebsange (km 4,5), Wellenstein, Bech-Kleinmacher, (km 7,0) Remich (km 8,5), Stadtbredimus (km 12,0), Hëttermillen (km 13,0), Ehnen (km 18,0), Wormeldange (km 20,0)

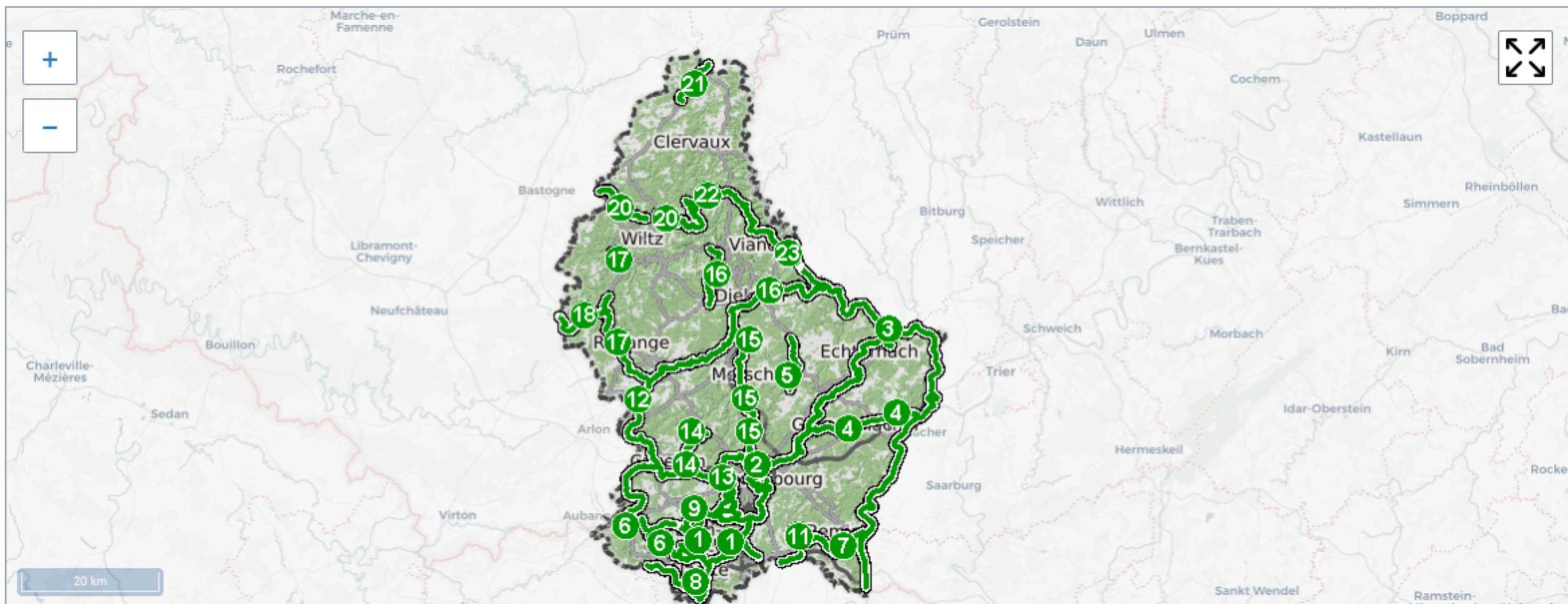


[Télécharger la carte Google Maps](#)

Itinéraires nationaux

Le réseau tel que prévu par la loi englobe quelque **950 km de pistes** dont actuellement **600 km sont réalisées**. Une extension éventuelle du réseau, qui comporte actuellement **23 pistes**, nécessiterait une modification de la loi de 1999.

Nombre de communes réalisent ou projettent des infrastructures cyclables locales qui complètent naturellement le réseau nationale et qui sont le préalable nécessaire à la promotion et l'enracinement du trafic non-motorisé.





Informations pratiques

- Longueur totale : 89 km
- Début : Schengen
- Fin Vianden
- Assise : Vallées de la Moselle et de la Sûre, tronçons sur site propre: Schengen-Stadtbredimus, Grevenmacher-Reisdorf
- Point le plus bas : 134m (Wasserbillig)
- Point le plus haut : 240m (Vianden)
- Degré de difficulté : plat
- Localités traversées : Schengen, Remerschen, Schwebsange, Wellenstein, Bech-Kleinmacher, Remich, Stadtbredimus, Hëttermillen, Ehnen, Wormeldange, Ahn, Machtum, Grevenmacher, Mertert, Wasserbillig, Moersdorf, Born, Hinkel, Rosport, Steinheim, Echternach, Weilerbach, Bollendorf-Pont, Grundhof, Dillingen, Wallendorf-Pont, Reisdorf, Hoesdorf, Bettel, Fouhren
- Communes traversées : Schengen, Wellenstein, Remich, Stadtbredimus, Wormeldange, Grevenmacher, Mertert, Mompach, Rosport, Echternach, Berdorf, Beaufort, Reisdorf, Tandel, Vianden



De Schengen à Machtum

Schengen est situé au pied du «Markusberg» et la piste descend en direction de Remich en passant sous le viaduc de Schengen (longueur entre culées 600m, hauteur 25m) qui relie les réseaux autoroutiers du Luxembourg (A13) et de l'Allemagne (A8). Elle poursuit son chemin entre la Moselle et la N10, la «Route du Vin», en direction Nord et passe à l'Est de Remerschen et de la zone de récréation «Baggerweieren», avec ses étangs artificiels qui permettent la pratique de divers sports aquatiques. A Remerschen, la PC3 rejoindra ultérieurement la PC6 «PC des Trois Cantons» qui mènera via Mondorf, Bettembourg et Esch/Alzette à Pétange où la **PC12 «PC de l'Attert»** prend son cours.

Après avoir quitté le village de Remerschen, la piste cyclable passe près du camping et du port de plaisance de Schwebsange.

Actuellement, le passage à Remich est quelque peu difficile en raison de l'exiguïté des lieux, mais des améliorations sont en étude.

A l'entrée de Remich, dans l'«avenue Lamort-Velter» (CR152), se fait la jonction avec la **PC7 «PC Jangeli»** qui monte à travers les vignobles vers «Scheierbiert», un point de vue panoramique sur la vallée de la Moselle, pour regagner ensuite Ellange-Gare et dans un futur proche Mondorf-les-Bains.

A la sortie de Remich, la piste cyclable reprend sa propre assise en direction de Stadtbredimus. Après avoir passé le centre de Stadtbredimus, le cycliste doit rouler sur la N10.

La piste cyclable passe au pied du «Primerberg» et traverse le lieu-dit «Hëttermillen» pour arriver à Ehnen, où le Musée et la Maison du Vin donnent un aperçu sur l'histoire de la viticulture et la viniculture luxembourgeoises. Après Ehnen, la piste cyclable passe – toujours sur la N10 - par Wormeldange, Ahn et Machtum pour arriver à Grevenmacher.